

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU CALVADOS

Association
41 Rue des compagnons
14000 CAEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2025

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU CALVADOS

Association
41 Rue des compagnons
14000 CAEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'assemblée générale de l'association FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU CALVADOS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU CALVADOS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel sont les suivantes. Nous nous sommes assurés que les charges à payer concernant les dégâts ont été provisionnées dans les comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

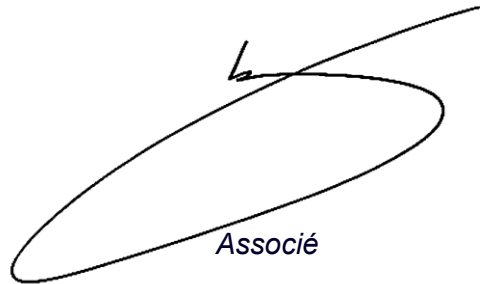
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Contest, le 27 mars 2026
Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO CAEN

Cédric BOUVIER



Associé

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

Fédération DEPART. DES CHASSEURS DU CALVADOS

Bilan Actif

		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	7 979	3 457	4 521	6 117
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	845 057	568 807	276 250	257 832
	Constructions	1 999 457	1 592 611	406 847	438 368
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	207 175	146 092	61 083	59 424
	Autres immobilisations corporelles	348 993	247 006	101 987	136 269
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	54 113		54 113		
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	5 250		5 250	5 235	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	60		60	60	
Prêts				1 524	
Autres immobilisations financières	500		500	500	
	TOTAL (I)	3 468 583	2 557 973	910 610	905 329
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	30 381		30 381	30 627
	Avances et Acomptes versés sur commandes	9 528		9 528	6 591
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	342 839	7 764	335 075	356 395
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	306 694		306 694	290 092	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	606 515		606 515	606 515	
DISPONIBILITES	3 482 196		3 482 196	3 689 838	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	106 415		106 415	59 869
	TOTAL (II)	4 884 567	7 764	4 876 803	5 039 927
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	8 353 150	2 565 737	5 787 413	5 945 256
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			500	2 024
	(3) dont à plus d'un an				

Fédération DEPART. DES CHASSEURS DU CALVADOS

Bilan Passif

		30/06/2025	30/06/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation	850 000	850 000
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	3 708 477	3 551 492	
Report à nouveau			
	Excédent ou déficit de l'exercice	(165 887)	156 985
	Total des fonds propres (situation nette)	4 392 591	4 558 477
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	4 392 591	4 558 477
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	112 621	105 566
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	112 621	105 566
Provisions	Provisions pour risques		100 000
	Provisions pour charges	124 998	113 616
	Total des provisions	124 998	213 616
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 387	101 717
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	178 314	168 859
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	98 634	98 372	
Produits constatés d'avance	738 868	698 650	
	Total des dettes	1 157 203	1 067 597
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 787 413	5 945 256
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(165 886,56)	156 985,22
	(1) Dont à moins d'un an	1 157 203	1 067 597
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Fédération DEPART. DES CHASSEURS DU CALVADOS

Compte de Résultat

1/2

		30/06/2025	30/06/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	12 980	12 507
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	18 282	22 918
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 344 613	1 360 855
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	390 899	267 528
Utilisations des fonds dédiés	73 834	56 848	
Autres produits	288 376	284 157	
	Total des produits d'exploitation	2 128 985	2 004 813
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	3 888	3 689
	Variation de stock	7 682	(7 508)
	Achats de matières et autres approvisionnements	8 382	6 234
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	488 064	536 257
	Aides financières	728	711
	Impôts, taxes et versements assimilés	81 459	69 877
	Salaires et traitements	686 618	563 653
	Charges sociales	271 896	241 361
	Dotation aux amortissements et dépréciations	94 573	91 115
	Dotation aux provisions	15 056	4 806
	Reports en fonds dédiés	80 888	79 884
Autres charges	268 175	181 856	
	Total des charges d'exploitation	2 007 409	1 771 936
	RESULTAT D'EXPLOITATION	121 576	232 877

Fédération DEPART. DES CHASSEURS DU CALVADOS

Compte de Résultat

2/2

		30/06/2025	30/06/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		121 576	232 877
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	49 508	52 926
	Total des produits financiers	49 508	52 926
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5	
	Total des charges financières	5	
RESULTAT FINANCIER		49 503	52 926
RESULTAT COURANT avant impôts		171 079	285 803
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	966 943 2 412	950 692 7 599
	Total des produits exceptionnels	969 355	958 291
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 306 320	1 026 634 474 60 000
	Total des charges exceptionnelles	1 306 320	1 087 108
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(336 965)	(128 818)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		3 147 848	3 016 030
TOTAL DES CHARGES		3 313 734	2 859 044
EXCEDENT ou DEFICIT		(165 887)	156 985
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n° 2018-06.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 787 413** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 147 848** euros et un total **charges** de **3 313 734** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-165 887** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **30/06/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Objet social

La fédération départementale des chasseurs a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental, à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Elle assure la promotion et la défense de la chasse ainsi que des intérêts de ses adhérents. Elle apporte son concours à la prévention du braconnage.

Elle organise la formation des candidats aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour la délivrance du permis de chasser. Elle apporte son concours à l'organisation de l'examen du permis de chasser. Elle conduit des actions d'information, de formation, d'éducation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires des territoires, du public et des chasseurs et, le cas échéant, des gardes-chasse particuliers.

Elle exerce, pour la gestion des associations communales et intercommunales de chasse agréées, les missions qui lui sont confiées par la section 1 du chapitre II du titre II du livre IV du code de l'environnement et coordonne l'action de ses associations. Elle assure la gestion des plans de chasse individuels conformément aux dispositions des articles L. 425-8 et L. 425-10 du code de l'environnement.

Elle assure la validation annuelle du permis de chasser et la délivrance des autorisations de chasse accompagnée.

Elle conduit des actions de prévention des dégâts de gibier et assure l'indemnisation des dégâts de grand gibier dans les conditions prévues par les articles L. 426-1 et L. 426-5 du code de l'environnement. Elle conduit également des actions pour surveiller les dangers sanitaires impliquant le gibier ainsi que des actions participant à la prévention de la diffusion de dangers sanitaires entre les espèces de gibier, les animaux domestiques et l'homme.

Elle conduit des actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité ou apporte un soutien financier à leur réalisation. A cette fin, elle contribue financièrement au fonds mentionné à l'article L. 421-14 du code de l'environnement, pour un montant fixé par décret et qui ne peut être inférieur à 5 € par adhérent ayant validé un permis de chasser dans l'année.

Elle élabore en association avec les propriétaires, les gestionnaires et les usagers des territoires concernés, un schéma départemental de gestion cynégétique, conformément aux dispositions de l'article L. 425-1 du code de l'environnement.

Les associations de chasse spécialisée sont associées aux travaux de l'assemblée générale de la fédération départementale des chasseurs. La fédération départementale des chasseurs peut recruter, pour l'exercice de ses missions, des agents de développement mandatés à cet effet. Ceux-ci veillent notamment au respect du schéma départemental de gestion cynégétique.

La fédération départementale des chasseurs peut exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les faits constituant une infraction aux dispositions du titre I et du titre II du livre IV du code de l'environnement et des textes pris pour son application et portant un préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs, matériels et moraux

Règles et Méthodes Comptables

qu'elle a pour objet de défendre.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais annexes, y compris frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : 8 à 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 8 à 15 ans
- Matériel et outillage: 3 à 8 ans
- Matériel de transport: 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 8 ans
- Mobilier de bureau : 8 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Engagement de retraite

L'engagement en matière de retraite est comptabilisé chaque année afin de couvrir le coût des indemnités de départ à la retraite.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.45 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Turn-over faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2024
- Méthode de calcul : prospective

Informations sur les dirigeants

Aucune rémunération et aucun avantage en nature n'a été versé aux Administrateurs bénévoles sur l'exercice sauf pour le Président. Le montant de son indemnité a été fixé au $\frac{3}{4}$ du SMIC par le Conseil d'Administration du 15/03/2023.

Les contributions volontaires bénévoles des Administrateurs sur l'exercice représentent 1446 heures qui, valorisées au taux horaire du SMIC au 30/06/2025 (11.88€), s'élèveraient à 17 178 €.

Concernant l'application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, la fédération décide de ne pas communiquer la rémunération de ses trois plus hauts cadres dirigeants puisque cela reviendrait à communiquer une information individualisée par personne physique.

Informations significatives

Néant

Fédération DEPART. DES CHASSEURS DU CALVADOS

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	7 979					7 979
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 979					7 979
CORPORELLES						
Terrains	825 837		19 220			845 057
Constructions sur sol propre	1 990 372		9 085			1 999 457
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	192 607		14 567			207 175
Instal., agencement, aménagement divers	13 000					13 000
Matériel de transport	202 633					202 633
Matériel de bureau, informatique et mobilier	76 294				11 135	65 159
Emballages récupérables et divers	67 616		585			68 201
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			54 113			54 113
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 368 359		97 570		11 135	3 454 794
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	5 235		15			5 250
Autres titres immobilisés	60					60
Prêts et autres immobilisations financières	2 024				1 524	500
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 319		15		1 524	5 810
TOTAL	3 383 657		97 585		12 659	3 468 583

Fédération DEPART. DES CHASSEURS DU CALVADOS

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	1 862	1 596		3 457
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 862	1 596		3 457
CORPORELLES	Terrains	568 005	802		568 807
	Constructions sur sol propre	1 552 004	40 607		1 592 611
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	133 184	12 908		146 092
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	113 055	21 350		134 405
	Matériel de bureau, mobilier	57 670	4 978	11 135	51 513
Emballages récupérables et divers	52 550	8 539		61 089	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 476 466	89 184	11 135	2 554 515	
TOTAL		2 478 328	90 780	11 135	2 557 973

Fédération DEPART. DES CHASSEURS DU CALVADOS

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2025	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	100 000		100 000		
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires	113 616	15 056	3 674	124 998	
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		213 616	15 056	103 674	124 998	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 					
		Sur stocks et en-cours				
		Sur comptes clients, usagers	3 970	3 794		7 764
		Sur créances reçues par legs ou donations				
		Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		3 970	3 794		7 764
TOTAL GENERAL		217 586	18 850	103 674	132 762	
Dont dotations et reprises <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			18 850	103 674		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Fédération DEPART. DES CHASSEURS DU CALVADOS

Créances et Dettes

		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	500	500	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	7 764	7 764	
	Autres créances clients, usagers	335 075	335 075	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	400	400	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	306 294	306 294	
Charges constatées d'avance	106 415	106 415		
TOTAL DES CREANCES		756 448	756 448	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice		1 524		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	141 387	141 387		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	80 182	80 182		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	81 676	81 676		
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 457	16 457		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	98 634	98 634			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	738 868	738 868			
TOTAL DES DETTES		1 157 203	1 157 203		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/06/24	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/06/25
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation	850 000				850 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves	3 551 492	156 985			3 708 477
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	156 985	(156 985)		165 887	(165 887)
Situation nette	4 558 477			165 887	4 392 591
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 558 477			165 887	4 392 591

Fédération DEPART. DES CHASSEURS DU CALVADOS

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 30/06/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 30/06/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds déd à des projets sans dépens cours des d derniers exer
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ecocontribution 1172	25 682		24 263			1 420	
Ecocontribution 1313	5 818		6 703		885		
Ecocontribution 1439	74 066		43 753			30 313	
Ecocontribution 1652		17 748				17 748	
Ecocontribution 1634		63 140				63 140	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	105 566	80 888	74 718		885	112 621	